



Institution  
SAINT-CHARLES

# Dossier de pré-inscription

## École maternelle - primaire

Nom :

Prénom :

Classe demandée :

Date de dépôt du dossier : .....

Date du rendez-vous : .....

Photo

### Fiche d'informations élève

Nom : \_\_\_\_\_ Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Sexe : F  M  Nationalité : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

Régime demandé : Externe  Demi-pensionnaire

### Responsables

Situation des parents :

mariés     pacsés     union libre     divorcés     séparés     célibataire     veuvage

**En cas de séparation ou de divorce, merci de nous préciser si l'autorité parentale est :**

conjointe     attribuée à la mère     attribuée au père     confiée à un tiers, précisez : \_\_\_\_\_

**Où vit l'enfant ?**  chez la mère     chez le père     garde alternée     autre : \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants dans la famille : \_\_\_\_\_ déjà scolarisé à St Charles : \_\_\_\_\_

#### Responsable 1

Nom :.....

Nom de jeune fille :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

CP..... Ville :.....

Tél fixe :..... Portable :.....

Mail :.....

Profession :.....

Employeur :.....

Adresse :.....

Tél :..... Poste :.....

#### Responsable 2

Nom :.....

Nom de jeune fille :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

CP..... Ville :.....

Tél fixe :..... Portable :.....

Mail :.....

Profession :.....

Employeur :.....

Adresse :.....

Tél :..... Poste :.....

Année scolaire	Classe	Nom et adresse de l'établissement

- Votre enfant a-t-il déjà doublé une classe ?  oui, précisez : \_\_\_\_\_  non
- Votre enfant a-t-il bénéficié d'un diagnostic par un spécialiste ?  oui  non
  - un orthophoniste     un psychologue     un psychomotricien
  - un neuropédiatre     autres.....
- Votre enfant a-t-il un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) ?  oui  non
  - un PAP (plan d'accompagnement personnalisé)  oui  non
  - un PAI (plan d'accueil individualisé)  oui  non
- Votre enfant a-t-il un dossier MDPH ?  oui (Si oui nous transmettre la notification MDPH)  non

### Pièces à fournir pour l'entretien

- Le présent dossier dûment complété
- Photocopie du livret scolaire, tout autre document concernant le suivi scolaire
- Photocopie du livret de famille complet

# Règlement financier applicable

## Année scolaire 2025/2026

Niveau de classe	Contribution des Familles (Externat)	Demi-Pension
<b>De la classe de Petite Section de Maternelle à la classe de CM2</b>	480 € par an 48.00 € par mois	480 € + 1008 € = 1488 € par an 148.80 € par mois

**A ces tarifs s'ajoutent sur la facture annuelle :**

- Diverses cotisations (cotisation diocésaine, APEL, Ecole Directe,) soit un montant maximum de 55 € par an et par enfant.
- Diverses fournitures scolaires pour un montant maximum de 32 € par enfant.
- A partir du CP, des fichiers et livres de poche pour un montant maximum de 50 € par enfant.

**IMPORTANT :** **TOUT TRIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ INTÉGRALEMENT**

**Les Changements de régime ne se font qu'à titre exceptionnel et ne peuvent avoir lieu qu'en fin de trimestre sur demande écrite et après accord du service comptabilité,  
(soit avant le 1<sup>er</sup> Janvier 2026 ou avant le 1<sup>er</sup> Avril 2026)  
le cachet de la poste ou date d'email faisant foi.**

**La facture est annuelle et payable soit :**

- 1- Par prélèvement automatique (1/10<sup>ème</sup> de Septembre à Juin ou 1/12<sup>ème</sup> de Septembre à Août) le 5 de chaque mois. Demander un imprimé au secrétariat de direction.
- 2- Par chèque ou en espèces : soit mensuellement (au plus tard le 7 de chaque mois) soit trimestriellement (le 1/3 de la facture pour le 15/09/2025, les 2/3 pour le 15/01/2026, le solde pour le 15/04/2026)  
*Possibilité de faire 3 chèques en précisant les dates de dépôt au verso.*
- 3- Paiement en ligne avec Ecole Directe

**Possibilité de manger exceptionnellement** (dans la limite des places disponibles)

Le repas est au prix de 7.70 € et payable avant le passage au réfectoire.

**Services Ecole facultatifs et payants** : Forfaits annuels non soumis à déduction en cas d'absence.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	Tarifs
Accueil (7h15-8h15)	x	x	x	x	100 € / an
Garderie Maternelle (16h45-17h30)	x	x	x	x	100 € / an
Aide aux devoirs Primaire (16h45-17h30)	x	x	x	x	100 € / an
Garderie (17h30-18h30)	x	x	x	x	100 € / an

**Les éventuelles séances récréatives en maternelle et primaire feront l'objet d'un paiement ponctuel pour un montant maximum de 52 € par enfant.**

